



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 006/AONO/C-NGRA/SG/CIPM/ 2026 DU 17-02-2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR D'EMBARQUEMENT A LA GARE
ROUTIERE DE NGOURA Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE CINQ BOUTIQUES DANS LA COMMUNE DE
NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : FONDS PROPRES, EXERCICE 2026

Le Maire de la Commune de NGOURA, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un hangar d'embarquement à la gare routière de Ngoura y compris la construction de cinq boutiques dans la Commune de Ngoura, dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2- Consistance des travaux :

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3- Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

4- Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **vingt millions de francs (35 000 000 CFA)**.

6- Participation et origine :

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

7- Financement :

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le **FONDS PROPRES, EXERCICE 2026**.

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé 1% du 35.000.000Millions soit : **trois cent cinquante mille (350 000 F) CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.



Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Consultation du dossier d'appel d'offres :

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA dès publication du présent avis d'appel d'offres dans le Service des Affaires Générales.

10- Acquisition du dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGOURA dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGOURA d'un montant de **50 000F (Cinquante mille francs)** CFA non remboursables.

11- Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept* (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGOURA au plus tard le 12-03-26 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 2026 /AONO/C-NGRA/SG/CIPM/ 2026 DU 12/03/2026, 17-02-2026
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR D'EMBARQUEMENT A LA GARE
ROUTIERE DE NGOURA Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DE CINQ BOUTIQUES DANS LA COMMUNE DE
NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13- Ouverture des Offres

L'ouverture des plis se fera le 12-03-2026 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de NGOURA en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14- Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- ✓ Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces;
- ✓ Offre dossier administratif non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- ✓ Absence de la caution de soumission timbrée ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- ✓ Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B - Références	07 éléments
C - Personnel d'encadrement	11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E - Matériel	05 éléments

15- Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.



Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGOURA au numéro : 698 02 78 68.

AMPLIATIONS

- ARMP
- DDMAP/LOM ET DJEREM
- Président CIPM/NGOURA
- Affichage/Archives

Fait à NGOURA, le **17-02-2026**



Le Maire

Anna Michel